

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ACQUISITION PARCELLE II5 - PRÉEMPTION SAFER. APPROBATION

Séance du 13 mai 2020

L'an deux mille vingt , le treize mai à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, M Auffret, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Barrière, M Bouteyre, M Pages, Mme Nardini, M Roucher, M Garnier, M Guichoux, M Cristofoli, M Morisset, M Cases, Mme Durand, Mme Rigaud, M Ouillade

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Alhaitz
M Claudin à Mme Picard
M Dubos à M Auffret
M Alban à Mme Nardini
Mme Rivière à Mme Dumas
M Delpéch à M Acquaviva
Mme Demare à Mme Layrisse
M Camacho à M Augé

Absent(s) :

M Barat, M Demanes

Secrétaire de séance : Mme Marie-Odile Picard.

La séance est ouverte,

Délibération du : 13 mai 2020
Rendue exécutoire le : 15 mai 2020
Publiée le : 15 mai 2020

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 13 mai 2020

ACQUISITION PARCELLE I15 - PRÉEMPTION SAFER. APPROBATION

Mme Catherine Thibaudeau, Adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme et au logement présente le rapport suivant.

C'est dans le cadre de la convention de surveillance et d'intervention foncière souscrite avec la SAFER, que nous sommes informés du projet de vente DONGEY Anne-Marie/BENGLER Fredy enregistrée sous le n°33 20 1082 01.

Il s'agit d'un foncier cadastré I15, inscrit au Plan Local d'Urbanisme en secteur naturel Ng dans le quartier de Corbiac et qui constitue un espace de nature d'environ 0,7374 ha dans le prolongement des parcelles I16, I12, I136, propriétés de la Ville, elles aussi classées en zone naturelle.

Aujourd'hui, dans un contexte de prise en compte des valeurs de la nature, la Ville veut poursuivre son engagement en faveur d'une amélioration de la qualité de vie des populations.

L'acquisition de la parcelle I15 s'inscrit dans une politique foncière destinée à protéger et valoriser le caractère naturel et agricole du secteur de Vieilleville.

C'est pourquoi, nous sollicitons le dispositif de préemption de la SAFER qui procédera à l'acquisition de ce bien au prix de 8 000 €.

La Ville s'engage à payer les frais de dossier de préemption à hauteur de 840 € TTC, à racheter le bien pour un montant de 10 685 €, et à louer la parcelle pendant une durée de 15 ans, à un agriculteur agréé par la SAFER par un bail rural, ou par une convention pluriannuelle d'exploitation agricole ou de pâturage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve la demande de préemption par la SAFER de la parcelle I15.

Approuve le paiement des frais de dossier de préemption pour un montant de 840 € TTC.

Approuve le rachat de la parcelle I15 pour un montant 10 685 €.

Autorise Monsieur le Maire, ou en son absence son représentant légal, à procéder à la demande de préemption de ce bien et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Impute la dépense relative au paiement des frais de dossier de préemption sur les crédits de l'exercice 2020, article 6228, et la dépense relative au rachat de la parcelle I15 sur les crédits de l'exercice 2020, article 2111.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 13 mai 2020
pour expédition conforme
Le maire,





Jacques Mangon



12/04/2019

Echelle 1/10327



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

| | |
|--|--|
| Type de transaction: | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte: | Délibérations |
| Numéro de l'acte: | DG20_039 |
| Date de la décision: | 2020-05-13 00:00:00+02 |
| Objet: | ACQUISITION PARCELLE I15 - PRÉEMPTION SAFER. APPROBATION |
| Documents papiers complémentaires: | NON |
| Classification matières/sous-matières: | 3.1 - Acquisitions |
| Identifiant unique: | 033-213304496-20200513-DG20_039-DE |
| URL d'archivage: | Non définie |
| Notification: | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|--|-----------------|-------------------|
| nom de métier: | | |
| 033-213304496-20200513-DG20_039-DE-1-1_0.xml | text/xml | 874 |
| nom de original: | | |
| DG20_039.pdf | application/pdf | 1342775 |
| nom de métier: | | |
| 99_DE-033-213304496-20200513-DG20_039-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 1342775 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| Posté | 15 mai 2020 à 10h46min04s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 15 mai 2020 à 10h46min05s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 15 mai 2020 à 10h46min07s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 15 mai 2020 à 10h46min41s | Reçu par le MI le 2020-05-15 |